Le Pavillon de l'Afrique Equatoriale

Les Roubaisiens qui n'ont point encore pénétré dans l'enceinte de l Exposition reconnaîtront-ils, dans cette reproduction photographique, un coin pittoresque du Parc de Barbieux?

Le pavillon de l'Afrique équatoriale, édifié au bord de la petite rivière qui serpente au milieu de la pelouse, et le nègre, tout à fait couleur locale, encore que vêtu à l'européenne, assis sur un trone d'arbre, sont faits cependant pour les dérouter.

D'autres surprises sont réservées aux visiteurs qui n'ont point vu encore l'Exposition et ils en sortiront ravis.

UNE GRANDE ATTRACTION

Un Champ d'Aviation à l'Exposition

Un aérodrome permanent à Roubaix. - Participation assurée des grands aviateurs. - Une étape du Circuit européen d'aviation. - Une course Paris-Roubaix pour aéroplanes. - Voyages aériens et transports de passagers

S'il était encore besoin de prouver que Roubaix a la noble ambition de vouloir toujours marcher en tête de tous les progrès, la grandiose manifestation industrielle et commerciale organisée cette année et qu'a solennellement inaugurée, dimanche, M. le ministre du Commerce et de l'Industrie, suffirait seule à le démontrer. Aussi, pour donner à cette manifestation toute l'ampleur qu'elle comporte, il n'est pas un roubaisien, vraiment digne de ce nom, qui ne doive hésiter un seul instant à lui consacrer son cœur et son dévouement. En voici d'ailleurs une preuve nouvelle.

Voulant contribuer pour sa part, à apporter à notre belle Exposition un élément de succès de plus, un groupe de jeunes sportsmen membres de l'Automobile-Club et de l'Aéro-Club du Nord et fervents admirateurs de la grande découverte moderne qu'est l'aviation, n'a pas cru pouvoir se dérober à l'invitation que lui a adressée le Comité exécutif de l'Exposition, de créer à Roubaix un champ d'aviation. De suite, nos vaillants concitoyens se sont mis à l'œuvre en vue de doter Roubaix d'un aérodrome de tout premier ordre et de ménager à ceux qui le fréquenteront les émotions sportives les plus captivantes.

Ce que sera cet aérodrome, nous le dirons sous peu de jours, quand nous entreprendrons d'en faire la description détaillée. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui d'annoncer que le Comité organisateur a arrêté son choix sur un terrain spacieux, longeant l'avenue des Villas, distant de quelques centaines de mètres seulement du parc de Barbieux et se prêtant admirablement à l'usage qui vient de lui être affecté.

D'ores et déjà, les organisateurs ont obtenu l'adhésion de nombreux aviateurs en renom. Non seulement les Roubaisiens auront le loisir de faire connaissance avec quelques-uns des « Rois de l'air » les plus en vue, mais ils seront admis à se familiariser pour ainsi dire avec eux, ceux-ci devant séjourner parmi nous, les uns une semaine, les autres un mois, certains même plus longtemps encore.

Et de fait, l'organisation de meetings d'aviation dont l'unique attrait consistait jusqu'ici pour les spectateurs, à voir évoluer des appareils autour d'une piste, n'est déjà plus de nature à impressionner le public autant qu'autrefois. Le Comité d'aviation a pensé, avec raison, qu'il fallait offrir un spectacle inédit et digne des merveilles de l'Exposition dont le vaste terrain de l'avenue des Villas est le prolongement naturel. Une ingénieuse combinaison permettra d'ailleurs aux visiteurs de quitter le champ d'aviation pour l'Exposition ou vice-versa, sans être obligés de se munir de deux tickets d'entrée le même billet devant leur faciliter l'accès des deux enceintes.

Exposer en quoi consisteront les attractions de la saison sportive à notre aérodrome, sera l'œuvre de demain. Toutefois, parmi les plus sensationnelles, pour n'en citer qu'une, prise au hasard, les organisateurs ont songé au transport, en aéroplane, des passagers, sous la conduite de pilotes expérimentés. Tous les amateurs qui voudront emprunter la voie des airs pour se rendre dans certaines villes françaises et belges, spécialement désignées à cet effet, auront la faculté de le faire et d'effectuer de la sorte des randonnées fertiles en enseignements, au-dessus de la campagne. Ce ne sera certes pas la partie la moins intéressante du programme très chargé qui, pendant une durée de cinq mois, attirera les foules au champ d'aviation.

Rappelons aussi, pour mémoire, que Roubaix a eu le précieux avantage d'être choisie comme quatrième étape dans le circuit européen d'aviation organisé pour la fin du mois de juin, et qui réunira une pléiade incomparable d'aviateurs. L'attrait sera doublé, attendu que du champ d'aviation où aura lieu l'arrivée des grands oiseaux venant de Bruxelles se fera également le lendemain, le départ pour Calais et Londres. Indépendamment de ces deux journées inoubliables, il nous plaît d'annoncer encore celle de l'Epreuve d'aviation Paris-Roubaix que prépare pour le mois de juillet la commission auto-aérienne de l'Automobile-Club du Nord et qui marquera, elle aussi, par la composition de son programme, une date mémorable dans les annales de l'aviation.

L'élan supérieur qu'ont manifesté quelques-uns de nos sportsmen les plus dévoués, dans le but d'intéresser le tout Roubaix qui pense et travaille aux secrets de la plus belle des découvertes des temps modernes, ne saurait donc manquer de porter ses fruits et, pendant quelques mois, on peut prévoir que l'aérodrome ne désemplira pas.

Peu de villes autant que la nôtre comptent un aussi grand nombre d'amateurs de sports; la réussite de l'audacieuse entreprise aéronautique qui va se dérouler chez nous, sera, en conséquence, accueillie avec joie et enthousiasme par la population et ceux qui ont assumé la lourde tâche de mener à bien une œuvre de cette envergure, ont le droit d'escompter, dans l'empressement unanime des Roubaisiens à répondre à leur appel, la récompense due à leurs louables efforts et à leur généreuse initiative.

Exercice d'Auto-Pompe au Parc de Barbieux

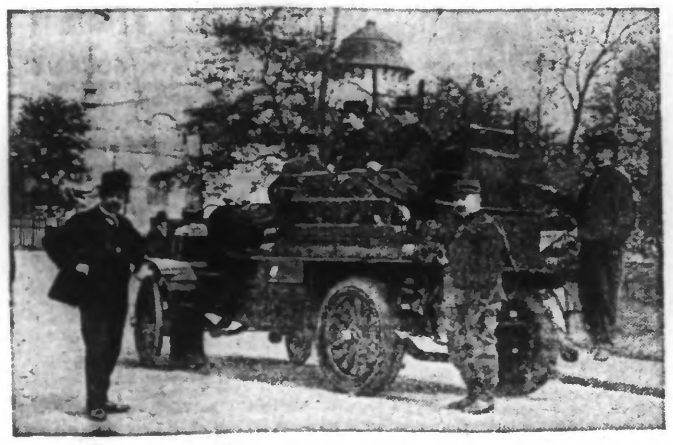

L'auto-pompe de Roubaix

Nous avons annoncé que l'auto-pompe Delahaye-Farcot, destinée à la ville de Roubaix était arrivée et avait été mise aussitôt en service à l'Exposition.

Mardi matin, MM. Macq, commandant de la Compagnie des Sapeurs-pompiers; Overell, du peignage Holden; le sous-lieutenant Morel et l'adjudant Craye ont procédé à des essais de la pompe actuellement à l'Exposition.

L'eau était aspirée du lac, sur un plan incliné et à une distance de douze mètres.

Un dévidoir de refoulement de 220 mètres fut d'abord adapté et des essais furent effectués avec des lances ayant des orifices de 16, 18 et 20 millimètres.

Contre le vent, l'eau fut projetée à trente mètres et, vent arrière, à plus de quarante mètres. Des essais avec deux refoulements de 220 mètres donnèrent les mêmes résultats.

Enfin, M. Macq fit remplacer les tuyaux de 65 par des tuyaux de 45 et fit adapter quatre lances de plus de 14 millimètres. Là encore, les résultats furent des plus concluants.

Un commencement d'incendie serait rapidement éteint, et tout danger conjuré, bien, in étant immédiatement mis en act on. En outre, les constructeurs de l'appareil, la maison Farcot Frères et Cie, de Saint-Ouen, en collaboration avec la Société des Automobiles Delahaye, de Paris, exposent à leur stand une auto-pompe du même type que celle fournie à notre ville. En cas de besoin, celle-ci viendrait singulièrement renforcer l'action déjà si efficace du premier appareil.

BLOC-NOTES

Qui n'a pas sa délimitation?

Tout le monde et toute chose veulent être délimités : les Champenois et les Bordelais, les fromages et les pruneaux, les saucissons et les nougats. Chacun veut avoir son petit monopole. Défense est faite au voisin d'imiter les produits dont la spécialité est réversée à chaque région.

Après le champagne, qui vient de couler à flots en pure perte, le Cognac et l'Armagnac ont été délimités. Le muscat de Frontignan réclame, le cidre de Normandie mousse, les asperges d'Argenteuil poussent une pointe, les cerises de Montmorency sont rouges de colère, les saucissons de Lyon la trouvent poivrée de n'avoir pas aussi leur délimitation.

Il s'agirait cependant de s'entendre une bonne fois. Pourquoi ne pas décider que tous les haricots de Soissons seront du Midi, tous les nougats de Montélimar, toutes les moutardes de Dijon, toutes les confitures de Bar-le-Duc, tous les pâtés de canards d'Amiens, tous les sucres de pommes de Rouen, toutes les rillettes de Tours, toutes les tripes de Caen, toutes les sardines de Nantes, tous les savons de Marseille, tous les biscuits de Reims, tous les pruneaux d'Agen, tous les raisins de Fontainebleau, toutes les huîtres d'Arcachon, tous les pâtés de Périgueux, toutes les madeleines de Nancy, tous les tapis d'Aubusson, toutes les andouilles de Vire, toutes les bêtises de Cambrai et toutes les coquombaques de Roubaix, etc., etc.

Quand tout serait délimité, peut-être aurions-nous la paix. Si non, on en serait quitte à abolir toutes les délimitations et on continuerait à fabriquer du cidre de Normandie à Paris, du cognac dans le Nord, du savon de Marseille à Lille. Il y aurait des andouilles un peu partout et des bêtises de tous les côtés. — ED. P.

VIOLETTES V. VANTES Savon donnant l'illusion des violettes fraîchement cueillies. Victor VAISSIER

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 4 mai :

Soleil: lever, 4 h. 38. Coucher, 7 h. 16.
Nouvelle lune du 28. Premier quartier le 6.
Aujourd'hui, Ste Monique. Demain, St Pie.
De 9 à 10 h. 1/2, Caisse d'épargne.
De 1 h. à 2 h., visite à l'Hôpital.
De 2 à 4 h., visite des Musées.

La réorganisation du Conseil de Prud'hommes

Par décret en date du 30 avril 1911, le Conseil de prud'hommes de Roubaix a été réorganisé sur les bases suivantes. Nous avons publié mardi le texte du décret. Voici la désignation des industries et professions composant le Conseil de prud'hommes réorganisé.

A. — *SECTION DE L'INDUSTRIE*

PREMIÈRE CATÉGORIE

Cardeurs; cotons pour essuyage de machines (fabricants de); dévideurs; filatures; fileurs; ouate (fabricants d'); peignes pour filature (fabricants de); peigneurs; pots en carton pour filature (fabricants de); retordeurs. — 2 patrons, 2 ouvriers.

DEUXIÈME CATÉGORIE

Apprêteurs d'étoffes; blanchiment de filés et tissus; bonnetterie (fabricants de); bonneterie (fabricants de); broderies (fabricants de); calendreurs; cartons jacquards (fabricants de); chaînes (fabricants de); chineurs; colle et produits d'encollage (fabricants de); cordiers, cordiers en tissus (fabricants de); couvertures (fabricants de); cylindreurs; décatisseurs; déchets (trieurs de); dentelles (fabricants de); dessinateurs pour tissus; draps (fabricants de); embarbeurs de tissus; encolleurs; feutriers; fonctionnaires; harnais (fabricants de); imprimeurs sur étoffes; lacets (fabricants de); lisiers; liseurs; monteurs de métiers; navettes (fabricants de); passementeries (fabricants de); piqueuses de cartons; planchettes pour tissus (fabricants de); rideaux guipure (fabricants de); rotiers; rubans (fabricants de); tapis (fabricants de); taquets (fabricants de); teinturiers; tissures; tissus en tous genres (fabricants de); tissus élastiques (fabricants de); toiles (fabricants de); toiles d'emballage (fabricants de); tondeurs; tulles (fabricants de); velours (fabricants de). — 4 patrons, 4 ouvriers.

TROISIÈME CATÉGORIE

Bâtiment (entrepreneurs de); briquetiers; carreaux céramiques (fabricants de); carreaux; carriers; chaufourniers; cimentiers; démolisseurs; émeri (fabricants d'); faïenciers; fileurs de puits; fumistes; jardiniers horticulteurs; entrepreneurs de jardins; maçons; marbriers; matériaux de construction (chantiers de); modeleurs en plâtre; paveurs; plafonneurs; plâtriers; poteries (fabricants de); ramoneurs; rejointoyeurs; sculpteurs sur pierre; sondages (entrepreneurs de); tailleurs de pierres; terrassiers; travaux publics (entrepreneurs de); tuiliers. — 2 patrons, 2 ouvriers.

QUATRIÈME CATÉGORIE

Afficheurs; billardiers; bois (chantiers de); boisseliers; brossiers; caisses d'emballage (fabricants de); carrosseries; charpentiers; charpentiers en fer; charrons; couvreurs; décorateurs; décorateurs de bois; doreurs; ébénistes; encadreurs (entrepreneurs); gaziers appareilleurs; glacières (fabricants de); graveurs sur verre; jalousies (fabricants de); jumelles et verguiers (fabricants de); layetiers emballeurs; menuisiers en bâtiment; menuisiers en voitures; meubles (fabricants de); miroitiers; moulureurs en bois; orgues (facteurs et accordeurs d'); parqueteurs; peintres en bâtiment; peintres en voitures; persiennes (fabricants de); pianos (facteurs de); poêliers; poêles (fabricants de); plombiers; scieurs à la mécanique; sculpteurs sur bois; serruriers; tapissiers; tonneliers; tourneurs sur bois; vanniers; vitraux (fabricants de); vitriers; zingueurs. — 2 patrons, 2 ouvriers.

CINQUIÈME CATÉGORIE

Acétylène (fabricants d'appareils à); aciers coulés (fabricants d'); ajusteurs de métaux; appareils de chauffage (fabricants d'); appareils de électricité (fabricants d'); armuriers; automobiles (constructeurs et réparateurs d'); bandagistes; balayeurs et boueurs; bouilleurs; camionneurs, cadres (fabricants de); chaînes en fer (fabricants de); charbons (chantiers de); chargeurs et déchargeurs; charretiers; chaudronniers; chauffeurs conducteurs mécaniciens; chemins de fer (service de la manutention et du transport); cochers de voitures publiques; coffres-forts (fabricants de); couteliers; cylindres émeri (fabricants de); débarbeurs; démaugeurs; ébaubeurs; électriciens; électricité (usines d'); entrepôts (pour la manutention et le transport); épinglieres; factage (entrepreneurs de); fondeurs en métaux; fours métallurgiques (fabricants de); fourreurs; graveurs sur métaux; horlogers; instruments de précision (fabricants d'); lamineurs; lanternes (fabricants de); limes (fabricants de); machines (fabricants de); machines à tricoter (fabricants de); magasins généraux (pour la manutention et le transport); marteaux-pilons; mécaniciens; mécaniciens constructeurs; mécaniciens dentistes; mesureries (entrepreneurs de); métiers à tisser (fabricant de); moteurs à gaz (fabricants de); moulures en métaux; nickeleurs; noyauteuses; opticiens; perceuses; plombs pour imprimerie (fabricants de); pompes (fabricants de); pompes funèbres (entrepreneurs de); quincaillerie (fabricants de); ressorts (fabricants de); robinetteries; rouleaux (entrepreneurs de); tailleurs de limes; toiles métalliques (fabricants de); tourneurs sur métaux; tramways; transports (entrepreneurs de); tubes et raccords en fer (fabricants de); vélocipèdes (fabricants et réparateurs de); vidangeurs; vis à cylindriques (fabricants de); voitures d'enfants (fabricants de); voitures publiques (exploitants de). — 2 patrons, 2 ouvriers.

SIXIÈME CATÉGORIE

Allume-feu (fabricants d'); biscuitiers; bouchers; boulangers; brasseurs; brûleurs de cafés; calorifères (fabricants de); caoutchoutiers; charcutiers; chevillards; chicorée (fabricants de); cuisiniers; cirriers; coiffeurs; désincrustants (fabricants de); distillateurs; eaux gazeuses (fabricants d'); engrais (fabricants d'); gaz (usines à); glace artificielle (fabricants de); grainetiers (pour la manutention et le transport); huile (fabricants d'); huiles et graisses industrielles (fabricants d'); levure (fabricants de); margarineries; meuniers et minotiers; moutarde (fabricants de); naturalistes taxidermistes; pain d'épices (fabricants de); parfumerie (fabricants de); pâtissiers; préparateurs en pharmacie et leurs patrons; produits chimiques (fabricants de); savonniers; tireurs de vins; tripiers; vins et spiritueux en gros (pour la manutention et le transport). — 2 patrons, 2 ouvriers.

SEPTIÈME CATÉGORIE

Bâches (fabricants de); bandagistes; blanchissage et repassage de linge; bouchons, cartonnages (fabricants de); casquetiers; chapeaux de paille (fabricants de); chapeliers (fabricants); chaussures (fabricants de); chemisiers (fabricants); chiffons (trieurs et nettoyeurs de); chromolithographes; coiffeurs; confiteurs; confectionneurs de vêtements; cordonniers; corroyeurs; corsets (fabricants de); couronnes et objets funéraires (fabricants de); courroies en cuir (fabricants de); couturières; fleurs artificielles (fabricants de); fourreurs; gantiers; imprimeurs typographes et lithographes; malletiers et fabricants d'articles de voyage; mannequiniers; matelassiers; mégissiers; modistes; papiers (fabricants de); papiers-maîtres (fabricants de); papiers peints (fabricants de); parapluies (fabricants de); photographes; rogneurs de papiers; reliieurs; sacs en papier (fabricants de); selliers; tailleurs d'habits; tamneurs; teinturiers dégraisseurs. — 2 patrons, 2 ouvriers.

Total pour la section de l'industrie, 16 patrons, 16 ouvriers : 32 prud'hommes.

B. — *SECTION DU COMMERCE*

PREMIÈRE CATÉGORIE

Agents d'affaires; agents de change; agences en douane; agence ou bureau de placement; agentes de voyage; almanachs, annuaires de chauffage; appareils d'optique; appareils électriques; articles de bonneterie; articles de chasse; articles de dessin; articles de pêche; articles de pieds; articles de voyage; articles pour fumeurs; articles pour usages, assurances, automobiles (vente, garage et location d'); cadres et stores; bains et buvoirs; cadeaux et jouets; bandages et orthopédie; carrés; bazars; objets de cuivrerie; dimensionnerie; blanchisseuses; bois à brûler; bois de construction; bois pour le meuble; bonneterie; boutons et lacets; boutonnière; broderies; bronzes d'art et imitations; casquettes, chaussures; chapellerie; charbons; chaussures; chemiseries; chemins de fer (services administratifs, bureaux, surveillance); chiffons et déchets; coffres-fort; commissionnaires en marchandises; comptabilité; conditions des textiles; corderies; corsets; cotons; couronnes et objets funéraires; courtiers; coutellerie; crédit (établissements de); cuirs et peaux; dentelles; draps; éclairage; exportation; faïences; fers; fleurs artificielles; fleurs naturelles; force motrice; fourrures; frapiers; galoches; ganterie; horlogerie; instruments de musique; instruments de précision; instruments de pesage; jouets et jeux; laines; lingerie; literie; machines à coudre; machines et accessoires pour l'industrie; magasins généraux; maroquinerie; matelas; médailles et insignes; mégisserie; mercerie en gros; mercerie en détail; messageries; métaux; métiers à tisser; métriseurs vérificateurs; meubles; modes; nouveautés; optique; parapluies; peignes de toilettes; plumes et fleurs; quincaillerie; représentants de commerce; sable; sabots; sellerie; tanneries; tapis; tapisseries; tissus; toiles; vannerie; vélocipèdes; ventes à l'enchère; verres à vitres; vêtements confectionnés; vêtements caoutchoutés; vieux habits; vieux métaux; vieux matériaux; voitures d'enfants; voyageurs de commerce, et, pour la partie commerciale, les industries inscrites aux catégories 1 à 5 de la section de l'industrie, ainsi que les commerces portant la même dénomination que lesdites industries. — 2 patrons, 2 ouvriers.

DEUXIÈME CATÉGORIE

Abats, triperie; alimentation; animaux domestiques; appareils pour photographie; articles de bonneterie; articles de bureau; articles pour cafés; artistes dramatiques; artistes lyriques; auberges; bains; bals publics; bestiaux; beurre; bières; bougies, cierges, cire; buvettes, cabarets; cabinets de lecture; cafés verts ou grillés; cafés-brasseries; cafés-concerts; cafés, limonadiers; caoutchouc (marchands d'objets en); cartonnages; cercles; chevaux, ânes, mulets; chromolithographie; comestibles; confiseries; conserves alimentaires; couleurs; crémeries; dactylographie; eaux gazeuses; eaux minérales; éditeurs de journaux; encrans; épiceries en gros; épiceries en détail; estaminets; fourrages; fromages; fruits et légumes; glace à rafraîchir; graines; grainetiers; gymnases; halles, marchés; herboristes; hôtels; huiles; huîtres; imageries; imprimeries typographique et lithographique; journaux; lait; librairies; logeurs en garni; maisons meublées; maisons de retraite particulières; musiciens; musique; papeteries; papiers en gros; papiers peints; parfumerie; pâtisseries; pensions bourgeoises; pétrole; pharmacies; photographies; poissons; pommes de terre; produits chimiques; reliure; restaurants; sacs en papier; saisisons; savons; spectacles; tabacs; théâtres; timbres en caoutchouc; vins et spiritueux en gros; vins au détail; volailles et gibiers, et, pour la partie commerciale, les industries inscrites à la sixième catégorie de la section de l'industrie et ainsi que les commerces portant la même dénomination que lesdites industries. — 2 patrons, 2 ouvriers.

Total pour la section du commerce : 4 patrons, 4 ouvriers : 8 prud'hommes.

Le Conseil des prud'hommes de Roubaix comprendra donc, au complet quarante membres.

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES RETRAITES OUVRIÈRES. — La Mairie nous prie d'insérer l'avis suivant :

Le maire de la ville Roubaix a l'honneur de prier MM. les industriels, négociants, commerçants occupant des employés ou des ouvriers salariés, ainsi que les particuliers ayant un ou plusieurs domestiques, une ou plusieurs femmes travaillant à l'heure ou à la journée, de vouloir bien établir, autant que possible sur papier en tête de la maison pour chacun d'eux âgé de 35 ans au moins, un certificat portant les noms et prénoms de l'intéressé et constatant que celui-ci est salarié depuis plus de trois ans, c'est-à-dire avant le 3 juillet 1908.

Ce certificat devra être joint par l'assuré obligatoire au bulletin qu'il doit signer, après l'avoir complété.

Ce bulletin lui sera remis par les soins d'un agent de police ou, s'il le préfère, l'assuré pourra le réclamer au poste de police de son arrondissement. Cette façon de procéder évitera une perte de temps aux ouvriers et facilitera le récolement des bulletins.

CONCOURS STENO-DACTYLOGRAPHIQUE. — Le concours national de sténographie et de dactylographie, organisé chaque année en France, par l'Institut Sténographique de France et qui a réuni, en 1910, plus de 10.000 concurrents, aura lieu, pour Roubaix-Tourcoing, le dimanche 28 mai, à 9 heures précises du matin, dans la salle des cours du Cercle Duployen, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Les épreuves se subdiviseront comme suit :

1° sténographie : degré professionnel, vitesse: 180, 160, 140 et 130 mots par minute; degré commercial : 130, 120 et 100 mots; degré scolaire : 50, 60, 70, 80 et 90 mots; calligraphie sténographique et métagraphique.

2° Dactylographie : copie d'un document pendant quinze minutes.

Le concours est mixte et gratuit et les dactylographes de tous systèmes seront admis. On doit se faire inscrire le plus tôt possible au siège du Cercle Duployen.

En prévision de ces épreuves, le Cercle Duployen organise pendant le mois de mai, un cours de vitesse sténographique pour les élèves et sténographes désireux de concourir. Ce cours aura lieu le dimanche matin, de 11 heures à midi et le jeudi soir, de 8 heures et demie à 9 heures et demie et commencera le dimanche 7 courant, au siège du Cercle Duployen.

DEUX ADJUDICATIONS. — Les travaux de construction d'une chaussée pavée. — L'adjudication pour la construction d'une chaussée pavée en vieux matériaux, rue Nouvelle, longeant le Stand de tir, aux Trois Ponts, qui a eu lieu mercredi matin, à 11 heures du matin, n'a donné aucun résultat, aucun soumissionnaire ne s'étant présenté. Le devis était évalué à 4.500 francs.

BOUTONS ET DÉMANGEAISONS GUÉRIS. — M. Noaillay, Panissière (Loire), écrit : Depuis plus d'un an j'ai souffert de boutons et démangeaisons insupportables. Le Cadum la nouvelle découverte médicale m'a guéri, je n'ose même pas penser combien de temps j'aurais souffert si je n'avais pas employé ce remède. Pour le bien de l'humanité, je me fais un plaisir de faire publier cette lettre. Le Cadum est contre l'eczéma et toutes les maladies de la peau. 50 c. et 1 fr. toutes phies. 6543a

VENTE D'UN TERRAIN RUE TURGOT. — Mercredi matin, à 11 heures, a eu lieu également dans une des salles de la mairie, l'adjudication, à l'extinction des feux, d'un terrain de 824 mq 75, situé rue Turgot. Le bureau était présidé par M. Leblanc, adjoint, assisté de MM. Désiré Segard, Jules Noyelle, conseillers municipaux; Coliez, directeur des bâtiments municipaux; Salembier, receveur municipal.

La mise à prix était fixée à 12 fr. le mètre carré. M. A. Desquennes a été déclaré adjudicataire au prix d'estimation.

PIANOS et orchestrions élect. pte établiss. publics, 1re marque européenne. Audit : Me SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-5

COMITÉ DES FÊTES DES QUARTIERS DE L'ENTREPONT, de L'ABATTOIR, DU CALVAIRE ET DU SACRÉ-CŒUR. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Le Comité compte sur la présence de tous les débitants et commerçants à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 4 courant, à 8 h. 1/2 du soir, chez M. Welleman, estaminet du « Saint-Eloi », rue de l'Ommelet, 64. Les questions très intéressantes y seront discutées.

GRANDE VENTE RÉCLAME DE TISSUS D'ÉTÉ : Mardi 2 mai et jours suivants : Maison Robichez, 59, Grande-Rue. Haute nouveauté en Zéphir, Vichy, Mousseline, Laine, Flanelle fantaisie, Crépon, Coutil, etc., etc. Prix très avantageux. 6108

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR : 127 section. — Le vote du 9 avril n'ayant pas atteint le quorum, le second tour de scrutin aura lieu dimanche prochain, en même temps que la recette, de 10 heures à midi précises, salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges. La présence de tous les sociétaires est indispensable.

HALLE FLIPO, 20, rue Jeanne d'Arc. Arrivages asperges. Prix avantageux. 5770

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' « EMPLOYÉ ». — Au cours de sa dernière réunion, le Comité a tenu à manifester sa sympathie pour l'un de ses membres, M. Victor Kerkhove, récemment nommé officier d'Académie. Dans une allocution des plus heureuses, le président rappela la carrière déjà si bien remplie par le nouveau décoré, ainsi que le dévouement qu'il apporte journellement aux œuvres mutuelles et particulièrement à la société l' « Employé ». Puis, remettant une gerbe de fleurs à M. Kerkhove, M. Debossère termina en disant combien ses collègues et lui étaient heureux de profiter de cette circonstance pour témoigner la joie et la fierté qu'ils ressentaient de voir leur camarade récompensé par le gouvernement. M. Kerkhove, très ému de cette marque d'estime, remercia le Comité en lui promettant que sa collaboration restera toujours acquise à la société.

Un chaleureux vivat, entonné en l'honneur du nouvel officier d'Académie, mit fin à cette petite fête.

NOUS TENONS à rappeler que c'est bien la Mde E. Woinet, 3, Place du Trichon qui fait 5 à 10 % de remise sur tous articles affichés. Immense choix, Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Maroquinerie; au prix de facture tous les articles 1re communion. Alliance or contrôlé, au plus bas prix. Mde de confiance. 6309

ATTERRISSAGE d'un BALLON MONTÉ PAR UN AÉRONAUTE ROUBAISIEN. — Le ballon « Neptune-II », piloté par M. Emeri Terlynck, aéronaute roubaisien, accompagné de Mme Terlynck, parti d'Hénin-Liétard, à 5 heures du soir, a atterri dans de bonnes conditions à Hasnon.

BOUCHERS-CHARCUTIERS, Mde spéc, pr **Jambons du Pays,** 100, r. de Lannoy. Tél. 76. 6343d

MUTATIONS DANS LE SERVICE DE POLICE DE SURETÉ. — Par arrêté municipal ayant effet du 1er mai, sont nommés :

M. Séraphin Cuvelier, sous-brigadier hors classe, au grade de brigadier de 1re classe.

M. Alphonse Chantraine, sous-brigadier est promu hors classe.

M. Marcelin Gautier, agent de sûreté hors classe, est promu sous-brigadier.

M. Achille Paris, agent de 1re classe est nommé hors classe.

M. Camille Willaumez, agent de 2e classe, passe de 1re classe.

M. Pierre Averbecke, agent de 3e classe passe agent de 2e classe.

GRANDE BAISSE DES BEURRES : à partir du Vendredi 5 Mai, **Maison J. Marchal, 27, Grande-Rue, Roubaix** (téléphone 21.52). Beurre salé (cuisine), 1.40 le 1/2 kilo; Beurre des Flandres, mi-sel, 1 fr. 50; Beurre de Dixmude supérieur, 1 fr. 65; Beurre Crème de Normandie, 1 fr. 70; Véritable beurre Crème d'Isigny, 1 fr. 75; Beurre de Ruysselède, 1 fr. 75 le 1/2 kilo. 6283d

VOL AVEC EFFRACTION. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits, par effraction, chez M. Georges Michez, cabaretier, rue des Anges, 29. Ils ont dérobé une somme de 40 fr. environ et deux montres, l'une en argent et l'autre en acier.

ASSUREZ-VOUS contre le vol, Compagnie **L'Union,** 9, Place Vendôme, Paris. Agent à Roubaix : G. Beuscart, 33, r. des Fabricants.

DRAPEAUX Français et Etrangers, H. Thieffry, 66, Grande-Rue, Roubaix. 5508

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES (rue des Lignes, 17). — La deuxième séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui, jeudi, 4 mai, de 4 à 5 heures du soir, pour les garçons de 10 ans et les hommes de 20 ans; de 5 à 6 heures, pour les enfants d'un an, les filles de 10 ans et les filles ou femmes de 20 ans.

A L'EXPOSITION. — Ne pas oublier la visite du pavillon « Chasse et Pêche », l'attraction la plus intéressante et la plus instructive, complètement installée. 6009

MAIN RATISSÉE. — A la filature de Maufait, une peigneronne, Rosina Leclercq, 14 ans, demeurant rue du Pont-Rouge, 4, nettoyait les peignes avec une brosse qui s'est échappée. En voulant la reprendre, l'ouvrière eut la main droite prise entre deux organes de métier.

M. le docteur Dispa a relevé des plaies contuses profondes au pouce droit et à l'index.

Cet accident entraînera une incapacité permanente partielle de travail et nécessitera un repos d'un mois.

ENTREPRISE DE PEINTURE & VITRERIE. Forfaits. Devis. Léon Cocheteux, rue du Luxembourg, 94. Tél. 20.50, Roubaix. 6..0

BRAS FRACTURÉ. — Un apprenti de chez M. Emile Levaast, serrurier, rue du Coq-Français, M. Georges Lampe, 16 ans, demeurant rue du Chemin de fer, à Croix, en travaillant à la machine à percer s'est fracturé les deux os de l'avant-bras droit. Le blessé sera contraint de se reposer pendant cinq semaines.

HALTE LA! choix immense de lustres, tyres, suspensions, gaz, électricité, réchauds-cuisinières, foyers. Desclée frères et Cie, 14, rue du Curé, à Roubaix. Entrée libre. 6156

CHUTES DANS L'ESCALIER. — Un valet de la Brasserie « l'Union », quai d'Anvers, M. Gilbert Naessens, âgé de 30 ans, demeurant rue de l'Espierre, à Wattrelos, en montant des sacs de grains, à la malterie a glissé dans l'escalier. Il en est résulté des plaies par frottement à la jambe gauche et une contusion du tibia. Un repos de trois semaines a été prescrit par M. le docteur Aerts.

Dans l'atelier de M. Julien Delanghe, fabricant de brosses, rue de la Rondelle, un ouvrier, M. Jean Couvreur, 25 ans, demeurant rue de Tourcoing, 25, en tombant dans l'escalier s'est fait une forte contusion à l'épaule gauche. M. le docteur Montaigne se prononcera dans quinze jours sur les suites de cet accident.

LE CHOIX D'UN CORSET est un point très important, c'est sur lui que repose la grâce de la silhouette, le cachet d'une toilette.

MORDU PAR UN CHIEN. — M. Alphonse Crépin, 30 ans, demeurant rue de l'Ommelet, 97, est releveur d'index au service des eaux.

En allant contrôler l'index du compteur de l'habitation de M. R. D..., boulevard de Strasbourg, l'employé fut mordu au niveau de la cuisse droite par le chien de la maison.

Le blessé s'est fait panser par M. le docteur Desbonnets; il ne devra pas interrompre son service.

Le Corset **LE PRODIGIEUX** est solide, souple, léger, de coupe irréprochable, c'est le seul Corset qui convient aux femmes soucieuses de leur bien-être et de leur élégance. A Roubaix, Maison de Blanc, Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue; à Tourcoing, Mme Carette-Duhamel, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. 6100

SAISIE AU MINCK. — Deux cent cinquante kilos de poisson de mauvaise qualité ont été saisis au Minck mercredi matin.

La Brasserie Roubaisienne est celle qui dist. le plus de bénéf. aux act. tout en leur donnant des bières renom. et l'apéritif Cent-K les 264-2

ENTERREMENTS DU JEUDI 4 MAI. — Mme veuve César Demora, née Juliette Wartel, 9 h. 1/2, église St-Martin. — M. Gustave Meurbez, 9 h. 1/2, église Ste-Elisabeth. — Mme veuve Vindicien Delecluse, née Rosalie Herchuez, 8 h. 1/2, église St Antoine-de-Padoue.

CROIX

Une corrida dans les rues de la ville

LA FUGUE D'UN TAUREAU FURIEUX UNE CAPTURE DIFFICILE

M. Ravel, boucher, rue des Ogiers, à Croix, était allé, mercredi matin, vers 11 heures, prendre livraison d'un taureau, en gare de Croix. Alors qu'il passait rue de la Gare, l'animal devint subitement furieux. Il eut vite fait de s'échapper des mains de son conducteur et se mit à courir droit devant lui, ameutant les curieux sur son passage.

Laissant la rue de la Gare, le taureau prit le boulevard Emile-Zola. Entre temps, M. Joly, commissaire de police, et les gardes-champêtres, avertis de la fugue de l'animal, se lançaient à sa poursuite et tentaient de l'arrêter.

L'un des gardes, M. Roger, se mit résolument en face de la bête pour lui barrer le passage. Mal lui en prit, le taureau devint encore plus furieux et s'élança sur lui.

M. Roger lui jeta son bâton, détournant ainsi son attention pour pouvoir se mettre en sûreté.

A ce moment, l'animal, rebroussant chemin, redescendit le boulevard Zola, et s'engagea à nouveau dans la rue de la Gare. Sa course précipitée coïncidant avec la sortie des ateliers, attira de nombreuses personnes qui se mirent à le suivre dans sa fugue.

L'animal prit alors la rue de la Pannerie et renversa d'un coup de tête la petite fille de M. Willoqueaux. L'enfant n'a été que légèrement blessée.

De la rue de la Pannerie, il s'engagea rue de Wasquehal et pénétra dans la prairie située entre l'usine des produits chimiques et celle des Machines agricoles, où il se mêla aux vaches qui se trouvaient là en pâture.

Cependant, il était temps d'aviser à mettre la bête hors d'état de nuire, si l'on voulait éviter un malheur possible.

M. Joly se mit à la recherche d'un chasseur de bonne volonté. Un employé des contributions indirectes de la rue de la Pannerie s'arma de son fusil et tenta de s'approcher du taureau. Il y réussit et déchargea son arme sur la bête, qui fut atteinte au front.

Il n'en fallut pas davantage pour relancer l'animal, qui reprit sa fuite éperdue, remonta la rue de Wasquehal, parcourant encore la rue de la Gare et, s'engageant dans un terrain contigu aux magasins du peignage Holden, se dirigea vers l'usine de M. Seynave-Dubocage.

Ce fut sa perte. Le taureau s'embourba jusqu'au poitrail et il lui fut bientôt impossible d'avancer. Il fallut avoir recours à un treuil pour le tirer de sa position désagréable.

On le chargea alors sur une voiture pour le conduire à l'abattoir de Roubaix.

Mais — nouvel avatar — le véhicule était à peine arrivé Grand'